

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020**

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Nicolas WISNIEWSKI et Sabine DA COSTA

Absent : Arnaud SAUVAIRE ayant donné procuration à Elie HERBEMONT

Date de la convocation : 13 juillet 2020

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 10 juillet 2020 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Vote du budget 2020 de la commune et du budget assainissement
- Délibération convention assistance technique station d'épuration et réseaux assainissement

Vote du budget 2020 de la commune et du budget assainissement

Commune / Madame la Maire présente au Conseil Municipal le budget 2020 de la Commune qui s'équilibre à 239.020,00 € en fonctionnement et 267.220,00 € en investissement. Après avoir été discuté article par article, ce budget est voté à l'unanimité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

M49 (assainissement) / Madame la Maire présente au Conseil Municipal le budget 2020 Assainissement qui s'équilibre à 67.700,00 € en fonctionnement et 158.474,00 € en investissement. Après avoir été discuté article par article, ce budget est voté à l'unanimité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération convention assistance technique station d'épuration et réseaux assainissement

Madame la maire donne lecture du courrier du conseil départemental demandant le renouvellement de la convention d'assistance technique pour la station d'épuration et du réseau d'assainissement. Après discussion, le conseil municipal accepte cette convention et autorise madame la mairie à signer tout document d'y afférent.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 45

La Maire,

